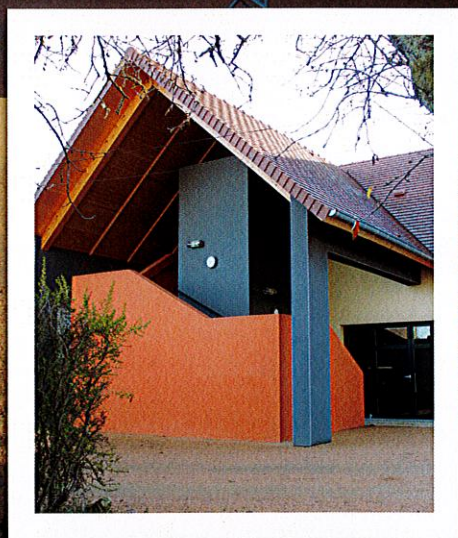
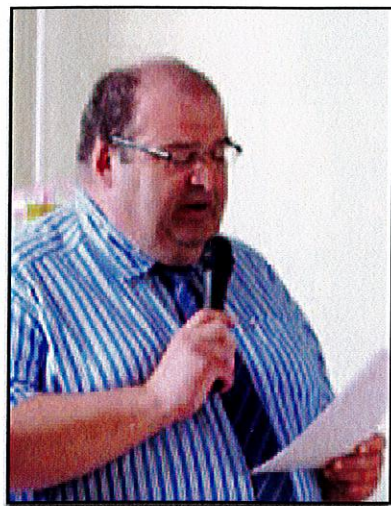


# Bressolles

BULLETIN MUNICIPAL 2019





## Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

La vie de notre commune s'inscrit dans notre territoire national mais également dans le mouvement mondial et national qui touche l'ensemble des habitants. Ainsi, nous traversons de vrais changements économiques. La commune doit

faire face depuis plusieurs années à une baisse des dotations de l'État, tout en devant assumer davantage de responsabilités et respecter des réglementations de plus en plus exigeantes.

A plus grande échelle encore, nous sommes confrontés à un point de non-retour face aux bouleversements climatiques qui arrivent à grands pas poussant nos agriculteurs et notamment nos éleveurs vers de grandes difficultés. Par ailleurs, nos services sont en constante sollicitation pour du soutien social et nous avons dû offrir de nouveaux services d'aide aux plus démunis.

Cette année 2018 a été marquée par l'aboutissement de différents projets dans des domaines très divers, mais ils ont tous un point commun qui est celui de la vision d'une commune dynamique et sécuritaire. Plusieurs investissements étaient d'une absolue nécessité à cause d'une vétusté déjà bien entamée : notre restaurant scolaire et d'autres ont été envisagés pour créer un avenir préparé et ouvert : notre maison d'assistantes maternelles. Les arrêts de bus du bourg ont été modifiés par la communauté d'agglo, ils permettront à tous, quelque soit leur handicap, un accès possible au transport en commun. Le syndicat intercommunal a procédé au remplacement, chemin de Piroir, du réseau d'eau potable afin d'en améliorer sa qualité. Les travaux se poursuivront en début d'année. La rue des Pionnats a fait l'objet de toute notre attention avec un enrobé tout neuf et une canalisation des eaux pluviales, cela sécurisera le mieux possible un site potentiellement dangereux exposé aux risques d'inondation pour certaines habitations. A la demande de nos habitants, une campagne de stérilisation des chats a été effectuée afin de ne pas multiplier leur nombre autour des maisons, tout en respectant leur santé.

Début 2019 verra des travaux importants route de Chantalouette avec le prolongement du réseau d'assainissement collectif et le remplacement du réseau d'eau potable. Il assurera un respect de la nature, comme me le demandent certains, les assainissements individuels ayant montré plus que leurs limites. Nous travaillons aussi en concertation avec Moulins communauté pour améliorer le chemin des castors et trouver un circuit en boucle prenant son départ du pont de fer, en partie sur Bressolles. Une réunion a déjà eu lieu avec tous les différents protagonistes. Je les remercie pour l'esprit dont ils ont fait preuve, une ébauche de circuit est en cours.

Toute l'équipe se joint à moi pour souhaiter à tous les habitants et acteurs de la commune, une très belle année 2019.

René MARTIN



Vœux du Maire 2019



## Actualités Municipales

### ➤ Réalisation des travaux et investissement 2018

- Le sol de la salle des associations a fait peau neuve. L'ancien lino a été remplacé par du parquet posé par l'entreprise VARETZ.
- Le portail en bois de l'école a été remplacé puis peint avant la rentrée.
- L'éclairage vétuste de la salle polyvalente a été remplacé par du matériel neuf.
- Pour faire suite à la demande de mise en conformité de la salle polyvalente concernant les personnes handicapées, la porte d'entrée a été changée, une partie du bar a dû être abaissé (travaux effectués en régie) ainsi que la pose d'une bande rugueuse au niveau de la place handicapée.
- Location auprès de la concession automobile Renault Bony Automobiles, d'un véhicule électrique Kangoo ZE pour une durée de 5 ans.



### ➤ Voirie rue des Pionnats

Suite à des problèmes d'évacuation d'eau lors de fortes pluies, ainsi que la dégradation de la route, la commune a décidé de faire procéder à l'aménagement des bords de la chaussée et à la réfection de la route rue des Pionnats.

### ➤ Éclairage rue du Petit Pressoir

Depuis le début de l'année, trois nouveaux candélabres ont été installés en haut de la rue du Petit Pressoir pour permettre une meilleure visibilité le soir et pour la sécurité des enfants empruntant cette route à la sortie du bus.



### ➤ Inauguration de la cantine et de la MAM



Le samedi 03 novembre 2018 a eu lieu l'inauguration de la cantine et de la MAM à 10h30 en présence de Dominique Schuffenecker, secrétaire général de la préfecture ; René Martin, maire de Bressolles ; Marie-Françoise Lacarin, conseillère départementale ; Cécile de Breuvand, conseillère régionale ; Guillaume Margelidon, maire de Toulon-sur-Allier ; Alain Dessert, adjoint au maire de Chemilly.

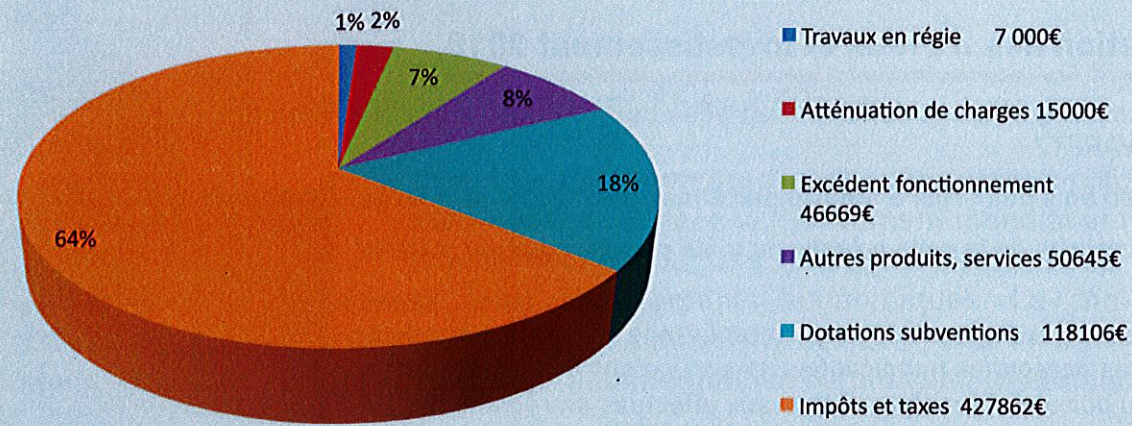
Les membres du conseil municipal étaient fiers de présenter à la population le nouveau bâtiment, de 110 m<sup>2</sup>

au sol, qui abrite le restaurant scolaire au rez-de-chaussée et la Maison des assistantes maternelles au premier. Ces structures sociales, nécessaires à la petite enfance et à la jeunesse ont fait l'objet d'une attention toute particulière lors de la conception du projet, tant pour la sécurité que pour le confort, le bien-être et l'épanouissement des enfants qui y sont désormais accueillis. Cette réalisation, d'un coût total de 761.815 € a été subventionnée à hauteur de 62% par l'Etat, la Région, le Conseil Départemental, et Moulins Communauté.

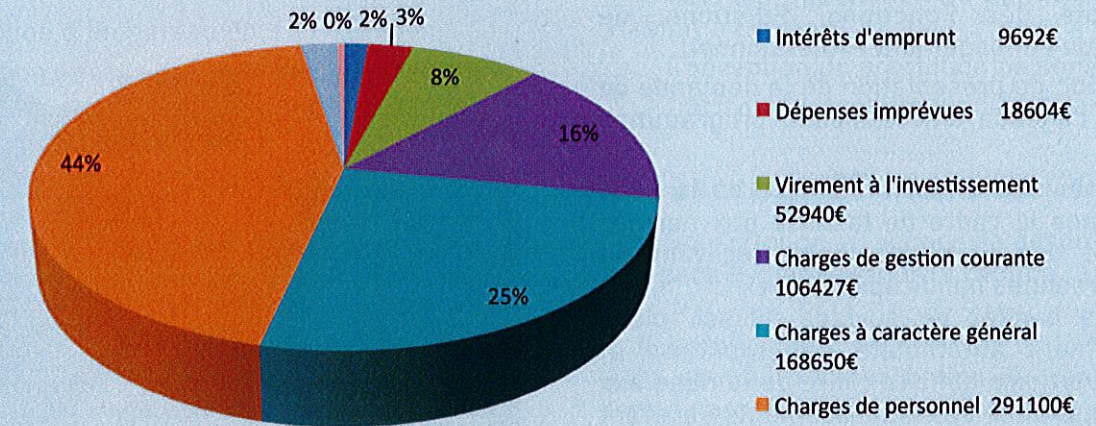
Après la rupture symbolique du ruban, le public et les élus ont été invités à visiter les deux structures distinctes puis à se rendre à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié.



**→ FONCTIONNEMENT RECETTES 665 282€**



**→ FONCTIONNEMENT DEPENSES 665 282€**



**» Restes à réaliser**

- Achat matériel de cuisine : **899€**
- Révision PLU : **10 000 €**

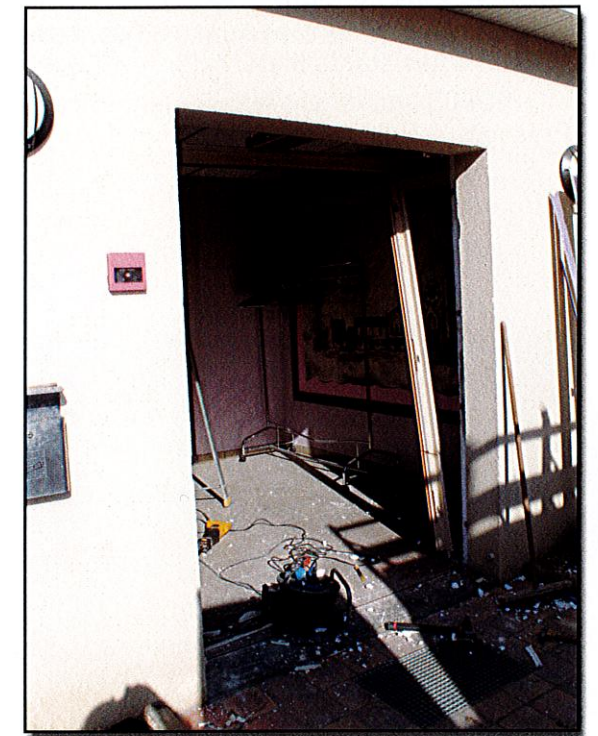


Bar de la salle polyvalente »

Le Conseil Municipal n'a pas majoré les taux d'imposition en 2018.

**» Nouveaux investissements**

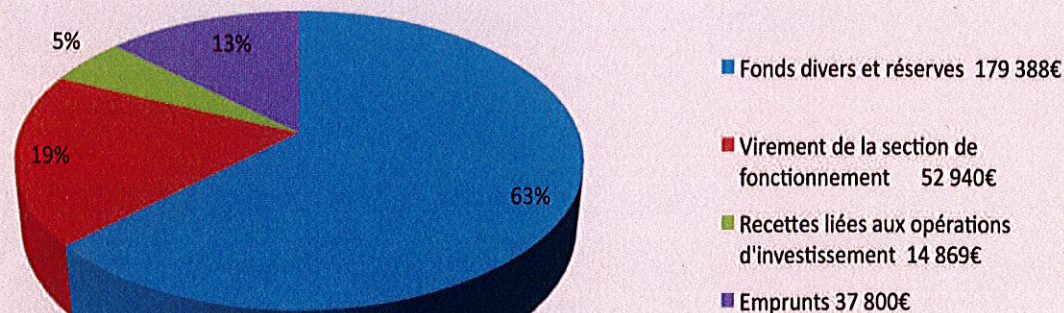
- Voirie rue des Pionnats : **50 400€**
- Réfection du sol de la salle des associations : **13 106€**
- Changement de la porte de la salle polyvalente : **3 036€**



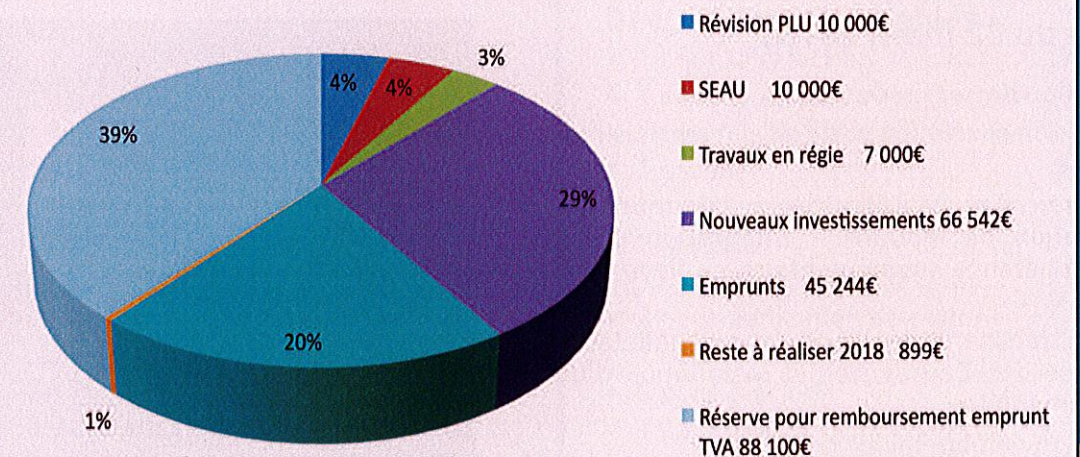
Changement de la porte salle polyvalente »

		TAUX 2018 en %	PRODUIT CORRESPONDANT	POIDS RESPECTIF en %
TABLEAU DES RECETTES FISCALES DE BRESSOLLES	Taxe d'habitation	15,14	207 267	54,88
	Taxe Foncière (bâti)	14,97	145 359	38,48
	Taxe Foncière (non bâti)	32,77	25 036	6,64
	Sous total		377 662	100
	Allocation Compensatrice versée par l'État		11 813	
<b>TOTAL</b>			<b>389 475</b>	

**→ INVESTISSEMENT RECETTES 302 074€**



**→ INVESTISSEMENT DEPENSES 227 785€**



## ➤ Délibérations du Conseil Municipal

### ➤ Séance du 23 janvier 2018

- Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

- Autorisation de présentation de la demande de validation de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap).

- Changement de la porte d'entrée de la salle polyvalente dans le cadre de la mise aux normes d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public aux personnes handicapées.

Réalisation de bandes de guidage au sol, place de stationnement automobile réglementaire et signalisation verticale dans le cadre de la mise aux normes d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public aux personnes handicapées.

- Convention portant mise en œuvre du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme.

- Contrat d'entretien pour l'ascenseur de la Maison d'Assistants Maternels.

- SDE03 : éclairage lotissement impasse du Petit Pressoir.

- Demande de subvention au titre de la voirie communale.

- Demande de subvention au titre de la rénovation de bâtiments communaux.



Luminaire salle polyvalente

### ➤ Séance du 22 mars 2018

- Convention de servitudes avec ENEDIS

- Suppression et création poste adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe.

- Évolution des statuts de la communauté d'agglomération de Moulins – Intégration d'une nouvelle compétence supplémentaire : « Pays d'art et d'histoire ».

- SDE03 : dépose et déplacement du candélabre situé impasse des Courneuves et installation d'un foyer supplémentaire.

- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables.

- Revalorisation des loyers relatifs à la location des logements communaux.

- Encaissement de chèques émis par l'association Pomme d'Happy.

- Convention d'honoraires avec Maître LARDANS.



Réfection arrêt de bus

### ➤ Séance du 12 avril 2018

- Vote du compte de gestion et du compte administratif 2017.

- Vote taux d'imposition 2018.

- Vote du budget primitif 2018.

- Vote des subventions 2018.

- Réfection du plancher de la salle des associations et pose de parquet.

- Numérotation de voirie chemin des Guénaudins.

- Acquisition d'un appareil photo.

- Suppression du poste ATSEM à raison de 30 heures hebdomadaires.

- Tableau des effectifs du personnel.

- Financement du permis poids lourds pour l'agent en contrat aidé.

- SDE03 : éclairage lotissement impasse du Petit Pressoir.

- Réfection de voirie et aménagement bord de chaussée rue des Pionnats.

- Réfection de l'éclairage de la salle polyvalente.

- Mise en conformité électrique de la salle polyvalente suite au rapport SOCOTEC.



Changement sol salle des associations

### ➤ Séance du 19 juin 2018

- Réalisation d'un contrat de prêt-travaux de voirie rue des Pionnats.

- Formation recyclage sauveteur secouriste au travail.

- Acquisition d'un bureau pour la cantine.

- Acquisition de casiers à serviettes pour la cantine.

- Fabrication et pose d'une paire de volets neufs à la salle des associations.

- Attestation de fin d'un Agenda d'Accessibilité Programmée.

- Vente de la parcelle AK 915 rue Chardonnay.

- Vente de parcelle clos des Rollins.

- Location d'un véhicule utilitaire électrique.

- Stérilisation des chats errants.

- Déplacement de deux branchements eau Place de l'Église.

- Acquisition mobilier scolaire – ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe.

- Travaux alimentations électriques – atelier municipal et garage au niveau de la cour de l'école.

- Décision budgétaire modificative.

### ➤ Séance du 05 octobre 2018

- Demande d'accord définitif de subvention – voirie des Pionnats.

- Travaux de voirie supplémentaires – rue des Pionnats.

- Barrière de sécurité.

- Convention SICTOM 2019.

- Approbation statuts modifiés ATDA.

- Adhésion au service optionnel de l'Agence Technique Départementale de l'Allier – Règlement général sur la protection des données à caractère personnel.

- Adoption des statuts de la communauté d'agglomération de Moulins – Avis.

- Révision PLU – Sous-traitance à la Chambre d'Agriculture pour l'élaboration des diagnostics agricoles.

- Suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe.

- Approbation du CRACL de la société d'équipement de l'Auvergne – Lotissement le Plessis.

- Autorisation à ester en justice – Litige avec propriétaire de terrain en friche.

- Climatisation de la réserve du restaurant scolaire.

- Remplacement de l'éclairage et de l'alarme incendie dans la classe des cours élémentaires.

- Busage fossé impasse des Courneuves.

- Demande de classement de la commune de Bressolles parmi les communes sinistrées au titre de la sécheresse 2018.

- Numérotation de voirie : impasse des Jardins.

- Rétrocession communale de trottoirs sis rue des Vignes.

- Remplacement des photocopieurs aux écoles et à la mairie.

- Acquisition de panneaux de signalisation à l'école, à la maison d'assistantes maternelles et au restaurant scolaire.

- Avis sur l'aliénation du patrimoine de Moulins Habitat à Evolea.

- Convention de prestation de service.

- Décision budgétaire modificatives.

### ➤ Séance du 27 novembre 2018

- Souscription au service de gestion informatique « e-pack hygiène » pour la cantine.

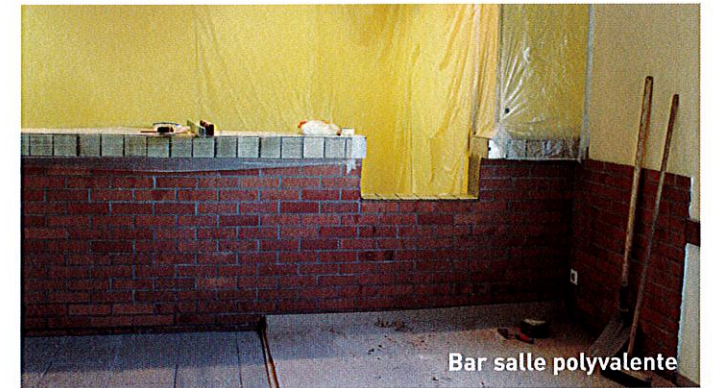
- Révision PLU : finalisation du document, en collaboration avec les services de la Préfecture, qui sera soumis à l'approbation du conseil municipal lors du prochain conseil.

- Rétrocession de la voirie tranche 1 Le Plessis.

- Révision PLU : signature de l'avenant avec le bureau Aptitude Aménagement.

- Versement de l'indemnité de conseil au comptable du Trésor Public.

- Renouvellement contrat COSOLUCE.



Bar salle polyvalente

## URBANISME

### Permis de construire :

- 2 garages
- 6 maisons d'habitation
- 1 stabulation
- 1 hangar
- 2 permis modificatifs
- 1 transfert de permis de construire

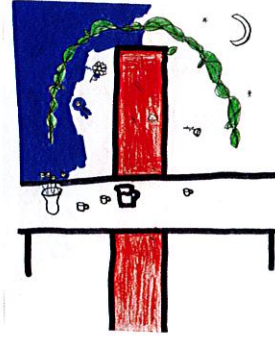
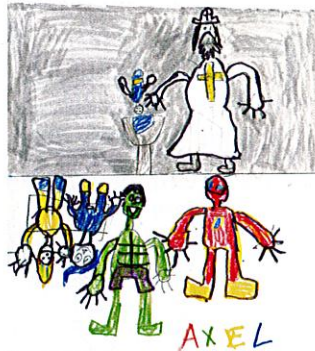
### Déclarations préalables :

- 1 pour la réfection de toiture et façade
- 1 pour la modification d'ouvertures
- 2 pour l'isolation par l'extérieur
- 1 garage
- 1 pour la modification de façade
- 1 pergola
- 1 pour la création de velux
- 3 pour édification de clôture
- 1 pour abri de jardin
- 5 pour piscines
- 1 pour division parcellaire
- 1 pour changement de destination

## ➤ État Civil du 01/01/2018 AU 31/12/2018

### » Naissances

Adam Pierre MEUNIER	07 Janvier 2018
Raphaël Jamie Alexander PRADINE	25 Janvier 2018
Tristan Mayeul COULON	06 Avril 2018
Maël Jean Georges DESCHAUME	12 Avril 2018
Romane BUISSON	01 Juin 2018
Romane Anaë BRETON	19 Juin 2018
Youri GOROCH	30 Juin 2018
Agathe Ambre DARBOT MAZON	28 Juillet 2018
Adrien Jean ARREAU	12 Septembre 2018
Louise SALTEL	17 Octobre 2018



### » PACS

Alain Bernard DOUAILIN et Béatrice Juliette Angèle NOURY  
15 Novembre 2018

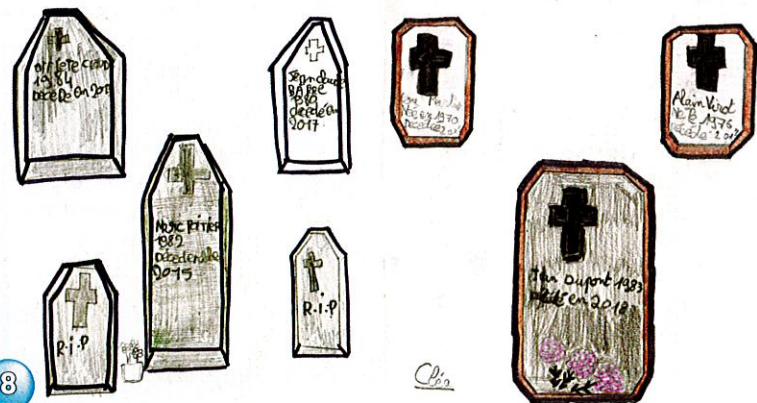
### » Mariages

Yannick Bernard Maurice LAURENT et Gaëlle VÉNIAT  
07 Avril 2018  
Guillaume Florent DEVAUX et Flore DÉBATISSE  
02 Juin 2018  
Jérémy Jean-Roger WIRTH et Alexia Emma RABET  
04 Août 2018  
Philippe Louis Marcel MENAUT et Irène ARMINGEAT  
25 Août 2018



### » Décès

Titus Aurel OLARIU	19 Février 2018
Michel TOURET	19 Mars 2018
Chantal Marcelle CLAVAUD épouse BERNARD	20 Mai 2018
Hervé Jean Michel LE BIDEAU	30 Août 2018
Madeleine CIDÈRE épouse FASSIER	10 Décembre 2018



## ➤ Services périscolaires

### Cantine

Depuis la rentrée d'avril 2018, les enfants mangent désormais en deux services : les tout petits (TPS-PS-MS-GS-CP), puis les grands (CE1-CE2-CM1-CM2) pour prendre des repas dans le calme. Actuellement ce sont environ 80 enfants qui déjeunent 4 jours par semaine. Le repas est préparé par Fabien PATIENT ; Marie-Claude BORDAT, Anne-Laure GIRAUD, Martine LUCIEN et Sandra BLOIS assurent les services et la surveillance.

Prix du repas : 2.30€

Vous trouverez les menus sur le site municipal chaque semaine.



### Garderie

69 enfants sont inscrits à l'année. La garderie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h30 et de 16h à 18h30. Marie-Claude BORDAT, Anne-Laure GIRAUD et Sandra BLOIS proposent jeux et activités manuelles.

Le vendredi 14 décembre le Père Noël a apporté des friandises pour le plus grand plaisir de tous.

Tarifs :

3€ par jour / 7€ par semaine  
25€ au mois



### ➤ Personnel

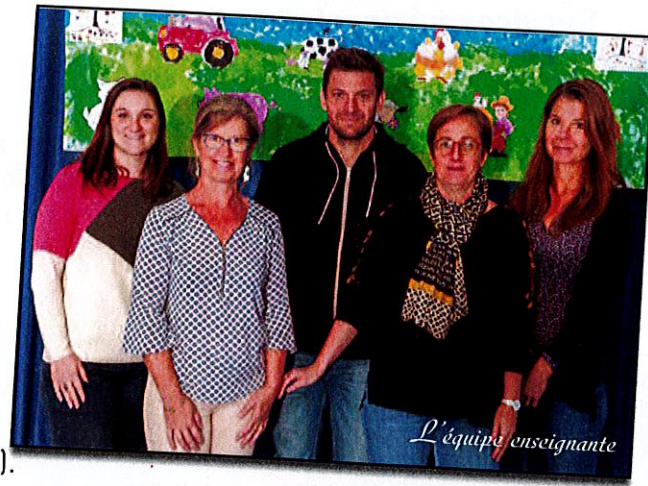
Jeudi 25 janvier 2018, le Maire a adressé ses vœux à l'ensemble du personnel communal, les félicitant pour leur implication au service de la commune.

Deux personnes en remplacement seront présentes en ce début d'année 2019 avec Jean-Claude BUSSEROLLES à l'entretien des locaux et Agnès MALGOUYRES à l'animation et aide maternelle.



## ➤ École : Année scolaire 2018-2019

**Présentation de l'équipe pédagogique** (de gauche à droite) : Morgane Labeyrie (1/2 poste MS/GS, le matin), Corine Quaire, classe des tout-petits, petits, moyens (TPS/PS/MS) ; Pierre Galan, classe des Cours Moyens 1 et 2 (CM1/CM2) ; Véronique Laborde-Giraud, classe des Grande Section/Cours Préparatoire (GS/CP) et Nadine Miller, classe des Cours Élémentaires 1 et 2 (CE1/CE2). Pierre Lusnier, enseignant brigade reste rattaché à l'école. Aurélien Poncelas, remplace Corine Quaire le vendredi, journée de décharge administrative pour la direction (ces deux collègues n'étaient pas dans l'école le jour de la photo).



## » Une rétrospective de l'année 2017-2018 en images

### Activités sportives :



« Ateliers au gymnase des Mariniers.

**Prévention routière au pôle éducation d'Avermes** : pour les classes CE et CM, 2 séances de formation théorique en classe et en salle sur le site d'Avermes, puis de pratique sur le circuit.



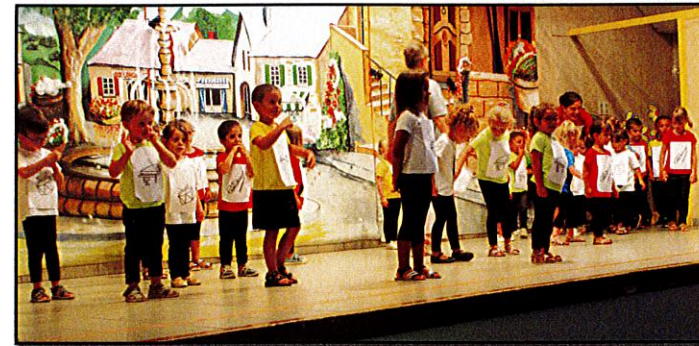
**Graines de Mai** : les classes de TPS/PS/MS et GS/CP se sont rendues au festival



Sortie en **forêt de Moladier** pour les GS/CP ; découverte du milieu (faune, flore, arbres)



**Fête des écoles** : parents et amis de l'école étaient venus nombreux applaudir le spectacle présenté par chaque classe.



Visite au **Pal** avec participation à des ateliers pour les classes CE et CM.



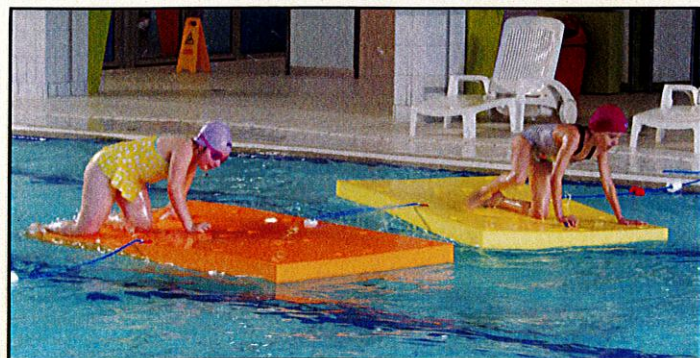
**Sécurité** : intervention des pompiers pour une information sur les gestes de premiers secours pour les classes de GS/CP et CE et une information incendie pour les élèves de la classe de CM.

» L'année 2018-2019

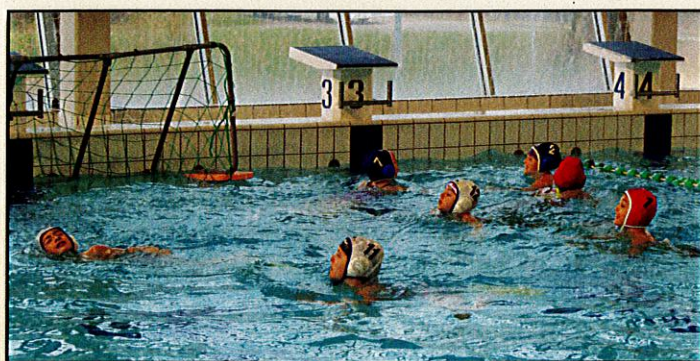
**Activités sportives aquatiques :**



▲ les ateliers GS/CP ▲



▲ les ateliers CE ▲



▲ water-polo CM ▲

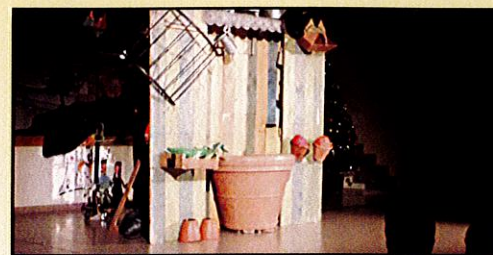


**Festival Jean Carmet :**

les 4 classes ont assisté à des projections ; les élèves de TPS/PS/MS arrivent au Multiplexe afin de découvrir les films d'animation programmés.



Visite au **foirail** pour les classes de GS/CP et TPS/PS/MS. Dans le cadre du Concours Agricole de Moulins, les enfants ont pu approcher différents animaux de la ferme (moutons, chèvres, poules et poussins, ânes, bovins) et participer à de petits ateliers de découverte.



**Spectacle de Noël** : Retour de la Compagnie Billenbois avec le spectacle Salsifis Cirque.



Moment de lecture attendu et apprécié

**Bibliothèque** : une fois par mois, le lundi après-midi, les élèves des classes de GS/CP, CE et CM se rendent à la bibliothèque (Maison du Bailly) pour écouter une histoire lue par Claudette Dumont. Pour leur part, les enfants des classes MS/GS et TPS/PS retrouvent Claudette, le jeudi en fin de matinée, une fois par mois également. Les enseignants peuvent emprunter des ouvrages tout au long de l'année afin d'illustrer le thème choisi. Les enfants (à partir de la GS) peuvent aussi emprunter des livres. Les petits lisent ceux que la maîtresse emprunte.

Toutes ces activités sont réalisables grâce à la participation financière de la municipalité (transports vers l'Ovive et le site de Prévention Routière) et de l'Amicale Laïque, cette dernière reversant à la coopérative scolaire les bénéfices des actions menées au cours de l'année précédente.

**La bibliothèque**

Horaires d'ouverture

Lundi : 16 h / 18 h

Mercredi : 17 h / 19 h

Notre bibliothèque est approvisionnée par la médiathèque de COULANDON (Conseil départemental).

Trois fois par an, lors du passage du bibliobus, nous choisissons de nouveaux livres pour votre plaisir. Environ 600 ouvrages variés pour adultes et enfants (romans, policiers, documentaires, albums, BD, etc.) sont mis gratuitement à la disposition des habitants de la commune pour un délai de 3 semaines, renouvelable une fois.

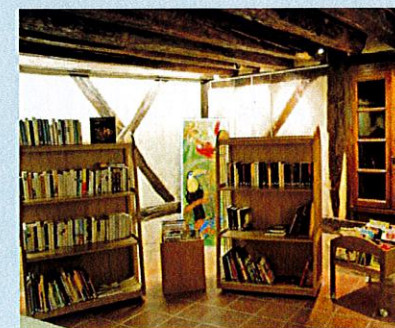
Nous sommes en réseau avec la médiathèque de MOULINS et les autres bibliothèques informatisées de la Communauté d'Agglomération.

Avec la carte que nous vous délivrons, vous pouvez emprunter des livres dans tout le réseau.

Les bénévoles qui assurent les permanences, Claudette DUMONT, Danièle LEPOT et Gisèle RABET, sont heureuses de vous accueillir.

Si vous souhaitez lire des titres particuliers, vous pouvez leur en faire la demande. De même, les personnes qui ont des problèmes pour se déplacer peuvent se signaler en mairie. Les livres leur seront portés à domicile.

Les enfants de l'école viennent avec leur classe à tour de rôle les lundi après midi de 15 H 15 à 16 H pour emprunter un livre et écouter une histoire.



**CARTES JEUNES 2017-2018**



Depuis plusieurs années, la commune de Bressolles participe financièrement, par le moyen de la Carte Jeune, à une plus grande accessibilité des jeunes de 12 à 18 ans (collégiens, lycéens, apprentis) aux loisirs et à la culture.

Avec 96 distributions, elles ont remporté un succès certain. C'est un montant de 2698.10€ qui a été utilisé sur le budget du CCAS.

Répartition des tickets utilisés :

- 195 pour le cinéma
- 160 pour le Centre Leclerc et l'Espace Culturel Leclerc
- 73 pour le bowling
- 65 pour la piscine
- 9 pour le tennis
- 3 pour le CNCS

Nous rappelons que pour les étudiants et apprentis ayant plus de 18 ans, un certificat de scolarité devra être délivré à la mairie pour pouvoir bénéficier des cartes jeunes.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Ses attributions lui permettent d'établir les dossiers nécessaires pour les demandes d'aides sociales. Il répond également aux besoins des citoyens en ce qui concerne les procédures de domiciliation, l'aide médicale de l'Etat, le RMI, la CMU... Les demandes sont déposées à la mairie de résidence en donnant lieu à l'établissement d'un dossier. Le CCAS transmet ensuite les demandes dans le mois de leurs dépôts assorties de son avis et le cas échéant de celui du conseil municipal.

Le dimanche 25 mars 2018, la Troupe Albert Cajole de Chemilly est venue présenter sa dernière création écrite par Guy COISSARD à l'invitation du CCAS et de l'inter association "Orgies impériales". Plus de 150 personnes se sont amusées devant la prestation des comédiens en costume d'époque au cœur de la Rome antique avec l'empereur Néron plus désopilant que jamais.



C'est le dimanche 02 décembre 2018 que les membres du CCAS ont accueilli 110 Bressollois de 68 ans et plus ainsi que leurs conjoints, au repas servi à la salle polyvalente.



Avant d'offrir l'apéritif, René MARTIN, le Maire et président du CCAS a invité tous les participants à profiter de cette journée conviviale qui permet de rassembler la mémoire vive du village. Le menu préparé par les cuisiniers de chez Dumont Traiteur, l'animation proposée par l'orchestre Michel Virlogeux, et la décoration préparée par les membres du CCAS ont été unanimement appréciés.

Il a été distribué 49 colis gourmands aux personnes de plus de 70 ans qui n'ont pu participer au repas et des chocolats pour 5 personnes en maison de retraite.



## Janvier 2019

M 1	Jour de l'an	
M 2	St Basile	
J 3	St Genevieve	1
V 4	St Odon	
S 5	St Eloi	
D 6	Epiphane	
L 7	St Raymond	
M 8	St Julien	
M 9	St Mik	
J 10	St Guillaume	2
V 11	St Philipe	
S 12	St Saturne	
D 13	St Yvette	
L 14	St Valentin	
M 15	St Perre	
M 16	St Marcel	
J 17	St Rose	3
V 18	St Felice	
S 19	St Martin	
D 20	St Babastien	
L 21	St Agathe	
M 22	St Vincent	
M 23	St Bernard	
J 24	St Fr. de Sales	4
V 25	St Inocent	
S 26	St Poul	
D 27	St Angèle	
L 28	St Th. d'Aquin	
M 29	St Gilles	
M 30	St Marthe	
J 31	St Marcelle	5

## Février 2019

V 1	St Eloi	
S 2	Presentation	
D 3	St Eloi	
L 4	St Valentin	
M 5	St Agathe	
M 6	St Gervais	
J 7	St Eglise	
V 8	St Jacqueline	
S 9	St Agathe	
D 10	St Anand	
L 11	St. G. de Lourdes	
M 12	St Val. J	
M 13	St Val. J	
J 14	St Valentin	
V 15	St Claude	
S 16	St Julienne	
D 17	St Valent	
L 18	St Bernadette	
M 19	St Gervais	
M 20	St Anne	
J 21	St Pierre-Domin	
V 22	St Lucie	
S 23	St Lazare	
D 24	St Macaire	
L 25	St Roméo	
M 26	St Val. C	
M 27	St Innocent	
J 28	St Remon	
V 29		
S 30		
D 31		+1h

## Mars 2019

## Avril 2019

## Mai 2019

## Juin 2019

Les dates des vacances scolaires sont données à titre indicatif par l'éditeur sans engager sa responsabilité.



## Mémo Pratique Bressollois 2019 (à détacher)

**Mairie** ☎ 04.70.44.48.06 ☎ 06.87.27.63.43 📠 04.70.34.26.73

E-mail : [mairie.bressolles@wanadoo.fr](mailto:mairie.bressolles@wanadoo.fr) • Site : [www.mairiebressolles.fr](http://www.mairiebressolles.fr)

Lundi 8 h 30 - 12 h 30

Jeu 8 h 30 - 12 h 30

Mardi 14 h - 18 h

Vendredi 8 h 30 - 12 h 30

Mercredi 8 h 30 - 13 h

Samedi 9 h - 11 h

### École

maternelle, CP

☎ 04.70.34.08.40

CE 1, CE 2, CM 1, CM 2

☎ 04.70.20.68.39

Garderie 7 h - 8 h 30 / 16 h 30 - 18 h 30

☎ 04.70.20.66.99

Cantine

☎ 04.70.46.65.14

Salle polyvalente

☎ 04.70.44.13.89

### Les élus vous reçoivent

Sur rendez-vous le lundi de 8 h 30 à 12 h / le jeudi de 14 h à 18 h

### Le Maire, les adjoints ou les conseillers

sont à votre écoute le samedi matin de 9 h à 11 h

#### Maire :

René MARTIN

#### 1<sup>er</sup> adjointe :

Michèle FICK - Finances

#### 2<sup>e</sup> adjoint :

Michel BAYON - Voirie, Cimetière

#### 3<sup>e</sup> adjointe :

Valérie MANNEVY - Vie associative, Vie scolaire et Personnel

#### 4<sup>e</sup> adjoint :

Olivier LECATRE - Bâtiments, Urbanisme, Espaces verts

#### Conseiller-e-s :

Jean-Marc ETIENNE

Gauthier HAMOT

Bérandère JACQUIN

Gérard LURAT

Annie ORPHELIN

Adeline POUPEAU

Loïc SAUZEDE

#### Personnel municipal

**Adjointes administratives :** Karine FAULCONNIER - Lola CANCRE

**Entretien voirie et bâtiments :** Anthony DORE - Kevin ANTONIN

David LANGERON

**Entretien des locaux :** Sandra BLOIS - Marie-Claude BORDAT - Valérie MANGIN

**Aide maternelle :** Céline BREUIL - Martine LUCIEN - Anne-Laure GIRAUD

**Cantine scolaire :** Fabien PATIENT

**Surveillance cantine :** Martine LUCIEN - Sandra BLOIS - Anne-Laure GIRAUD

Marie-Claude BORDAT

**Garderie périscolaire :** Anne-Laure GIRAUD, Marie-Claude BORDAT

Sandra BLOIS

### Bibliothèque

Claudette DUMONT et Danielle LEHOT assurent les permanences.

**Lundi 16 h 30 - 18 h 30 • Mercredi 17 h - 19 h**

*Les bénévoles se proposent de porter des livres à domicile pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. Elles peuvent faire la demande en mairie.*

**Service des eaux** 04.70.46.81.80

**Assainissement collectif** (Communauté d'agglomération de Moulins)

04.70.48.54.60 Urgence 06.08.83.16.07

**Communauté d'agglomération de Moulins** 04.70.48.54.54

**Collecte des ordures ménagères** les jeudis sauf Le Champ Retz, Les Carrons, rue des Riots, rue des Grosliers, Le Désert collectés les lundis.

**Déchèterie de Coulandon** 04.70.46.08.41

Fermée les lundis

Ouverte toute l'année du mardi au samedi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 45 - 17 h 30

### Bus

Départ "Mairie de Bressolles" :

7h11, 8h21, 16h36, 17h36, 18h36

Avec le service "à la demande"

réservez votre voyage jusqu'à la veille de votre départ

**n° vert 0 800 20 24 43**

du lundi au vendredi : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h

le samedi : 8 h - 12 h

**Correspondante du Journal "La Montagne"**

• Martine FIEVET 04.70.44.94.55

### Cantine et Garderie

Tarif cantine	Tarif garderie
Tarif : 2,30 € le repas au 01/01/2019	3 € par jour / 7 € par semaine 25 € au mois

### Assistantes maternelles

- (au 1<sup>er</sup> janvier 2019)
- Evelyn BECAUD 04.70.43.94.48
  - Isabelle COUVRECHEL 04.70.20.99.71
  - Audrey GOUYARD 06.27.49.09.29
  - Mireille MOLLARD 04.70.46.31.40
  - Michelle TALBOT 04.70.20.00.52

### MAM

Madame Justine BAEYENS-BAPTISTE  
Madame Marlène COUMONT  
Madame Saïda MAZOUNI  
04 70 35 53 90

[mam.pommedehappy.03@gmail.com](mailto:mam.pommedehappy.03@gmail.com) / Facebook : « Pomme d'Happy »

**Salle polyvalente ☎ 04.70.44.13.89**

Tarifs 2019	Particuliers	
	commune	hors commune
Moins de 3 h.	113 €	216 €
Plus de 3 h.	238 €	378 €
2 <sup>e</sup> jour consécutif	91 €	158 €
Forfait vaisselle	29 €	48 €
Chauffage moins de 3 h.	69 €	70 €
Chauffage plus de 3 h.	91 €	92 €

*Gratuit pour les associations de la commune*

- Fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile
- Un chèque d'arrhes de 100 € et deux chèques de caution de 500 € chacun
- Inventaire d'entrée et de sortie à la remise des clés

### Soins infirmiers à Bressolles

Madame Valérie VIRMoux 04 70 20 40 38 / 06 84 32 92 91

Monsieur Bouazza EL-KHOUTABI 06 50 55 82 34

### Ostéopathe

Madame Théophanie RAIMBAULT 06 62 41 41 00

Du mardi au samedi

### Les associations et leurs président(e)s

A.C.P.G. – C.A.T.M. Guy PISSOT - 04.70.44.60.49	Amicale laïque Christelle DELAUME 07.70.65.19.79
Inter-associations Michel CHARTIER - 04.70.20.61.14	Bressolles Loisirs Michel VIALTELLE - 04.70.44.15.99
Club de l'Amitié Colette BRUNET - 04.70.46.42.93	Club de Tennis Paul PINBLANT et Frédéric GOGUE 06.19.57.56.48 06.22.11.40.95
Comité des Fêtes Pascal CHEVARIN - 06.73.35.83.37	Amis du Cochonnet Bressollois Marc HOMBREUX - 07.63.00.74.21
Des filles en aiguilles Chantal JEUX 04.70.46.42.40	Association des Anciens Éléves de l'École de Bressolles Jacques JOYON - 04.70.44.16.07
TAPAVA - Daniel VILLEROT - 06.08.93.96.67	

### En cas d'urgence

Pompiers : 18 • SAMU : 15  
Gendarmerie : 17 ou 04.70.35.57.00  
Pharmacie de Garde : 3915  
Médecin de Garde : 04.70.48.57.87

Centre hospitalier : 04.70.35.77.77 - Centre antipoison : 04.73.27.33.33

EDF Accueil : 0810 050 333 Dépannage : 0811 010 212

Urgence sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

État des routes : [www.allier.fr](http://www.allier.fr) - n° vert 0 800 0 800 3



# Vie Locale

## Brèves

### La Croix Rouge à Bressolles



Depuis trois ans maintenant, la Croix-Rouge de Moulins intervient sur la commune pour rendre visite aux personnes âgées isolées. Ce sont des bénévoles issus de la commune et rattachés à l'équipe locale de Bessay sur Allier qui assurent cette mission. Ces visites, gratuites, sont à visée occupationnelle et permettent des échanges mais aussi de la lecture, voire des jeux ou une petite promenade afin de rompre la solitude de certains de nos aïeux.

Les bénévoles sont formés par l'Unité locale de Moulins afin d'être le plus performant possible dans leur activité. Les visites sont toujours effectuées en binôme pour plus de sécurité.

Toute personne intéressée par une visite pour elle-même ou pour l'un de ses proches peut contacter soit l'unité locale de Moulins au 04.70.34.22.59, soit la personne responsable de l'équipe de Bressolles, Madame Michèle FRILLOUX au 04.70.46.24.47.

Si cette activité vous intéresse, vous pouvez également contacter les numéros ci-dessus.

**La Croix-Rouge a plus que jamais besoin de bénévoles, de la solidarité et de la générosité de tous pour pouvoir continuer à mener à bien ses missions auprès des plus fragiles. Les donateurs réguliers sont essentiels à la bonne marche de l'association : ils assurent des ressources pérennes, permettent une grande réactivité en cas d'urgence et la mise en place de programmes de développement sur le long terme.**



Le 08 juin 2018, en présence de M<sup>me</sup> Marie-Françoise Lacarin conseillère départementale et M<sup>r</sup> Pierre André Périssol, Président de Moulins Communauté, la municipalité fêtait les 100 ans de M<sup>me</sup> Franciane Bayon.

Extrait du discours de René Martin :

« Je dis Madame avec un grand M, même si je vais vous appeler Franciane parce que je vous connais bien et que vous me connaissez bien, parce que je vous estime beaucoup, ainsi que toute votre famille, parce qu'aussi en écrivant ces quelques lignes un seul mot est venu à moi c'est le mot respect du travail,

le travail bien fait, l'amour du travail de nos campagnes dans des conditions morales, physiques, matérielles pour des femmes que l'on n'imagine même pas à l'heure actuelle.

Vous êtes née un jeudi 30 avril 1918 à Châtelperron près d'ici, déjà dans une période compliquée où la France est à sa quatrième année de guerre et de privations. Vous rencontrez Charles au bal à Saint Léon, c'est l'amour mais Charles part au service militaire pendant 18 mois et vous ne vous mariez que le 24 novembre 1936 toujours à Saint Léon. Vous allez avoir aussi 6 enfants à élever. Vous franchissez le pas après ces années d'exploitation par d'autres, vous vous portez acquéreur avec votre mari du domaine des Beaumonts à Bressolles d'une superficie de 55 hectares et à la saint Martin, le 11 novembre 1961 vous emménagez. Poules, dindes, oies, canards seront vos occupations quotidiennes mais aussi les vaches dont avec le lait vous faisiez beurre, crème, fromage, les vendanges aussi sur l'hectare de vigne que vous possédez. Vous aurez la douleur de perdre Charles en 1994. Vos enfants reprendront le domaine où vous vivez à l'heure actuelle entourée de votre famille.

Que de chemin parcouru pendant ces 100 ans, Franciane, avec ses joies mais aussi ses peines. Vous avez pu voir et mesurer l'évolution de notre société pas toujours dans le bon sens. Je terminerai en vous disant, vous êtes un exemple pour toutes nos générations. Je vous tire mon chapeau bien bas, Madame Bayon, vous dit bravo pour votre courage et votre abnégation pendant ces longues années et que longtemps, très longtemps nous ayons la chance de choquer le verre que nous allons partager et déguster maintenant ensemble, et vous dit merci pour toute votre activité et votre présence dans notre et dans votre mairie de Bressolles. »



## Juillet 2019

L 1	St Thierry
M 2	St Martin
M 3	St Thomas
J 4	St Jean
V 5	St Antoine
S 6	St Nicolas
D 7	St Roch
L 8	St Hippolyte
M 9	St Augustin
M 10	St Ulrich
J 11	St Benoît
V 12	St Olivier
S 13	St Vincent
D 14	St Jean-Baptiste
L 15	St Étienne
M 16	N. O. du Carmel
M 17	St Christophe
J 18	St Roch
V 19	St Anne
S 20	St Martin
D 21	St Pierre
L 22	St Michel
M 23	St Augustin
M 24	St Étienne
J 25	St Jean-Baptiste
V 26	St Anne, Joachim
S 27	St Michel
D 28	St Martin
L 29	St Jean-Baptiste
M 30	St Julien
M 31	St Étienne de L.

## Août 2019

J 1	St Augustin
V 2	St Julien l'Ermite
S 3	St Pierre
D 4	St Laurent
L 5	St Étienne
M 6	St Augustin
M 7	St Étienne
J 8	St Augustin
V 9	St Augustin
S 10	St Laurent
D 11	St Étienne
L 12	St Étienne
M 13	St Hippolyte
M 14	St Étienne
J 15	St Augustin
V 16	St Étienne
S 17	St Hippolyte
D 18	St Étienne
L 19	St Augustin
M 20	St Benoît
M 21	St Étienne
J 22	St Étienne
V 23	St Étienne de L. C.
S 24	St Benoît
D 25	St Étienne
L 26	St Étienne
M 27	St Étienne
M 28	St Augustin
J 29	St Étienne
V 30	St Étienne
S 31	St Étienne

## Septembre 2019

D 1	St Étienne
L 2	St Étienne
M 3	St Étienne
M 4	St Étienne
J 5	St Étienne
V 6	St Étienne
S 7	St Étienne
D 8	St Étienne
L 9	St Étienne
M 10	St Étienne
M 11	St Étienne
J 12	St Étienne
V 13	St Étienne
S 14	St Étienne
D 15	St Étienne
L 16	St Étienne
M 17	St Étienne
M 18	St Étienne
J 19	St Étienne
V 20	St Étienne
S 21	St Étienne
D 22	St Étienne
L 23	St Étienne
M 24	St Étienne
M 25	St Étienne
J 26	St Étienne
V 27	St Étienne
S 28	St Étienne
D 29	St Étienne
L 30	St Étienne
J 31	St Étienne

## Octobre 2019

M 1	St Étienne de L.
M 2	St Étienne
J 3	St Étienne
V 4	St Étienne
S 5	St Étienne
D 6	St Étienne
L 7	St Étienne
M 8	St Étienne
M 9	St Étienne
J 10	St Étienne
V 11	St Étienne
S 12	St Étienne
D 13	St Étienne
L 14	St Étienne
M 15	St Étienne
M 16	St Étienne
J 17	St Étienne
V 18	St Étienne
S 19	St Étienne
D 20	St Étienne
L 21	St Étienne
M 22	St Étienne
M 23	St Étienne
J 24	St Étienne
V 25	St Étienne
S 26	St Étienne
D 27	St Étienne
L 28	St Étienne
M 29	St Étienne
M 30	St Étienne
J 31	St Étienne

## Novembre 2019

V 1	St Étienne
S 2	St Étienne
D 3	St Étienne
L 4	St Étienne
M 5	St Étienne
M 6	St Étienne
J 7	St Étienne
V 8	St Étienne
S 9	St Étienne
D 10	St Étienne
L 11	St Étienne
M 12	St Étienne
M 13	St Étienne
J 14	St Étienne
V 15	St Étienne
S 16	St Étienne
D 17	St Étienne
L 18	St Étienne
M 19	St Étienne
M 20	St Étienne
J 21	St Étienne
V 22	St Étienne
S 23	St Étienne
D 24	St Étienne
L 25	St Étienne
M 26	St Étienne
M 27	St Étienne
J 28	St Étienne
V 29	St Étienne
S 30	St Étienne

## Décembre 2019

D 1	St Étienne
L 2	St Étienne
M 3	St Étienne
M 4	St Étienne
J 5	St Étienne
V 6	St Étienne
S 7	St Étienne
D 8	St Étienne
L 9	St Étienne
M 10	St Étienne
M 11	St Étienne
J 12	St Étienne
V 13	St Étienne
S 14	St Étienne
D 15	St Étienne
L 16	St Étienne
M 17	St Étienne
M 18	St Étienne
J 19	St Étienne
V 20	St Étienne
S 21	St Étienne
D 22	St Étienne
L 23	St Étienne
M 24	St Étienne
M 25	St Étienne
J 26	St Étienne
V 27	St Étienne
S 28	St Étienne
D 29	St Étienne
L 30	St Étienne
M 31	St Étienne

Les dates des vacances scolaires sont données à titre indicatif pour l'élève sans engager sa responsabilité.

## Campagne de stérilisation des chats errants

Pour éviter la prolifération de chats, la commune de Bressolles a mis en place une campagne de stérilisation et d'identification qui a débuté le 18 septembre pour se terminer fin octobre. Les frais ont été partagés avec l'association l'Ecole du Chat à Yzeure pour un montant total pour la commune de 800€.



C'est un total 9 mâles et 14 femelles qui ont été stérilisés et pucés.

Une fois opérés, les chats ont été relâchés sur le lieu de leur capture.

La commune a aussi investi dans l'achat d'un lecteur de puce pour les chiens et chats qui seraient trouvés divagants.

**NG** Ostéopathe Animalier  
Mécaniste

Natacha Garnon  
06.65.71.43.83  
natachagarnon.osteopathe@gmail.com

Diplômée de Biopraxia  
Membre de l'IPAOAM  
France/Etranger  
Allier - Nièvre - Saône & Loire  
Puy de dôme - Loiret - Cher

## Natacha GARNON - Ostéopathe animalier

**Parcours :** Après des études scientifiques et agricoles, Natacha obtient sa certification en tant qu'ostéopathe animalier mécaniste en 2018, à l'issue de 5 années d'études à l'école d'ostéopathie animale de Rennes « BIOPRAXIA ».

Elle a élargi le champ de ses compétences à travers de nombreux stages en milieu animalier en France et à l'étranger: en clinique vétérinaire pour petits animaux, équine et rurale ; compétences équestres (courses, militaire, classique et western/reining) ; compétences et connaissances du chien sportif (notamment pour les sports de traineau) ; élevages bovins laitier et allaitant etc.

**Ostéopathe animalier :** Installée sur la commune de Bressolles depuis septembre 2018, elle propose ses soins à domicile. Elle est membre de l'institut professionnel des ostéopathes animaliers mécaniste (IPAOAM) et de l'union des ostéopathes animaliers (UOA).

En général, les propriétaires d'animaux font appel à l'ostéopathe pour un contrôle annuel de leur animal ou lorsqu'ils constatent un dysfonctionnement locomoteur, une baisse de performance chez ce dernier. L'ostéopathe animalier mécaniste intervient dans le traitement de troubles qui compromettent le bien être animalier.

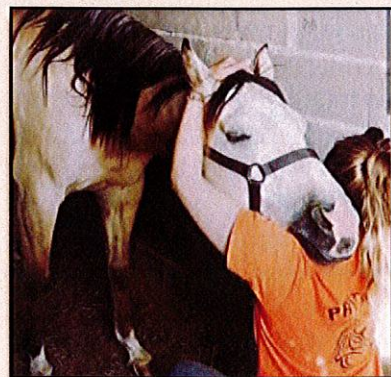
Les motifs de consultations peuvent être divers : boiteries et troubles locomoteurs, entorse, changement de comportement, difficulté à monter ou descendre (voiture, canapé...), refus inhabituel d'exécuter un exercice, attitude de « dos rond/voussé », suivi de femelle en gestation, cervicalgie/dorsalgie/lombalgie, etc.

Natacha propose son savoir-faire et ses soins aux chevaux, bovins et aux petits animaux de compagnie, chiens et chats principalement en s'adaptant à leurs besoins, mode de vie, activités, etc.

Elle exerce dans les départements du 03, 58, 63, 71 et sur demande 42, 15, 18, 45 et 23.

Vous pouvez la retrouver sur sa page facebook :

**Natacha Garnon Ostéopathe animalier - Auvergne Rhône Alpes/ Bourgogne**



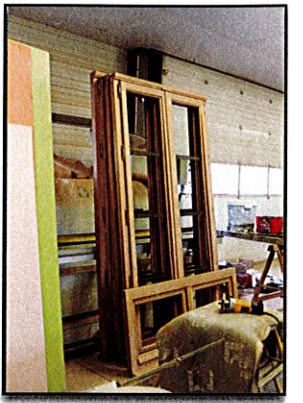
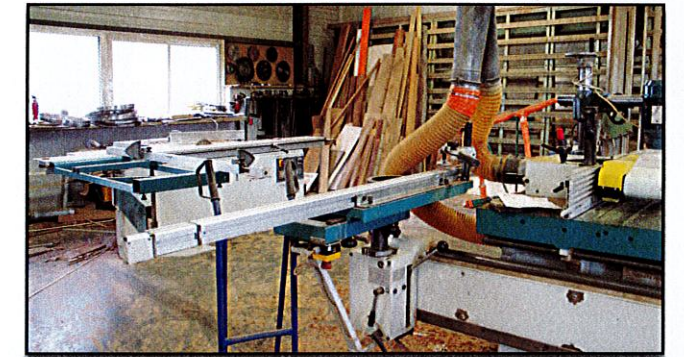
Pour plus de renseignement, vous pouvez retrouver son site internet à [www.menuiserie-deferrier.fr](http://www.menuiserie-deferrier.fr) ou par téléphone au 04 70 46 70 52.

## Entreprise DE FERRIER-VARETZ

Maxime VARETZ est entré dans l'entreprise DE FERRIER au mois de juillet 2007 pour effectuer son CAP Menuisier Fabricant en deux ans, suivi d'un an de CAP Menuisier Poseur. S'en est suivi deux années de Brevet Professionnel Menuisier de 2010 à 2012, puis durant cinq années en tant qu'ouvrier jusqu'en juin 2017.

La reprise a eu lieu le 22 juin 2017 suite au départ en retraite de M<sup>r</sup> DE FERRIER. L'entreprise fabrique tout ce qui est en bois (menuiseries, volets, portes, escaliers, agencements, cuisines...). Elle effectue aussi la pose d'aluminium (menuiseries et volets), de PVC, ainsi que les volets roulants et portails.

L'entreprise est composée de Maxime VARETZ (chef d'entreprise), de Cynthia VARETZ (conjointe et collaboratrice), ainsi que d'un apprenti.



## Deux petits Balbuzards pêcheurs sont nés dans la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier !

Au mois de mars 2018, au retour de migration des Balbuzards, un couple a entamé la construction d'un nid sur un grand arbre surplombant la rivière Allier sur la commune de la Ferté-Hauterive. La couvaison commençait alors dès fin avril. Son installation était attendue depuis longtemps dans le Val d'Allier, et notamment dans le secteur classé en Réserve Naturelle, axe migratoire important pour l'espèce au niveau du bassin de la Loire.

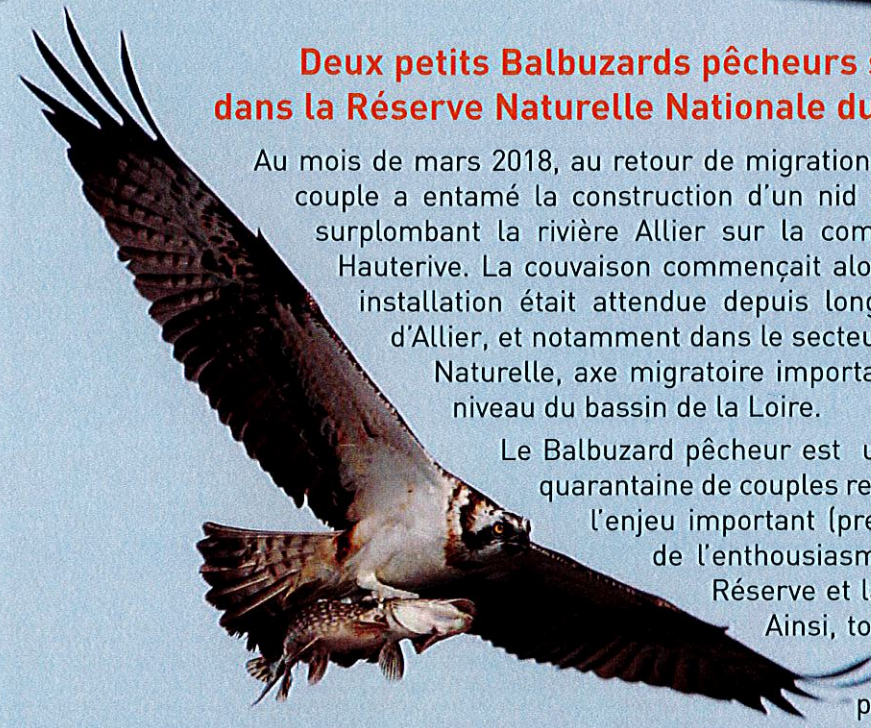
Le Balbuzard pêcheur est un rapace nicheur rare avec seulement une quarantaine de couples recensés en France continentale. Au regard de l'enjeu important (premier couple en Auvergne-Rhône-Alpes) et de l'enthousiasme généré par cette espèce, l'équipe de la Réserve et la LPO Auvergne ont décidé de se mobiliser. Ainsi, tout au long de la saison de reproduction, de

mars à août, éco-volontaires, stagiaires, personnel de la Réserve et garderie ONF se sont relayés afin de suivre précisément

l'avancée de la reproduction et surtout de s'assurer du respect du périmètre de quiétude. Ces intervenants ont aussi eu pour mission de sensibiliser l'ensemble des usagers du Val d'Allier (naturalistes, photographes animaliers, canoéistes, pêcheurs...) à la fragilité de cette espèce, particulièrement sensible au dérangement.

Ce sont finalement deux poussins de Balbuzard qui ont vu le jour et dont les parents se sont occupés jusqu'à leur départ en fin d'été... Espèce fidèle à son site de reproduction, le couple reviendra probablement dès le printemps prochain pour une nouvelle nidification.

Soyons donc attentifs et guettons avec impatience son retour !





## Vie Associative

### AAEEB

Pour les adhérents de l'AAEB il y a longtemps que la cloche de l'école ne sonne plus, pourtant c'est avec plaisir qu'ils se retrouvent pour une journée conviviale et récréative.

En 2018, c'est le 17 mars qu'a eu lieu l'assemblée générale suivie d'un repas regroupant quatre-vingts convives dans une ambiance festive

Le projet de 2019 est une sortie en bus dont la date et le lieu ne sont pas encore fixés.

Les membres du bureau invitent tous les anciens de l'école de Bressolles à rejoindre l'association sans distinction d'âge afin que perdurent les rencontres annuelles



### ACPG CATM et veuves

La section C.A.T.M de Bressolles se compose actuellement de 9 CATM, 1 Veuve PG et 3 Veuves CATM

#### COMPOSITION DU BUREAU

Président : Guy PISSOT

Secrétaire : Philippe ROUX

Trésorier : Maurice AURAMBOU

Trésorier adjoint : Jean COLAS



#### ACTIVITÉS 2018

19 janvier : Assemblée Générale à Bressolles

4 mars : Réunion Cantonale MOULINS RURAL à Bressolles

8 mai : commémoration Armistice de la guerre 39-45 à Bressolles

20 septembre : Séminaire Départemental à Moulins

11 novembre : centenaire Armistice 14-18, commémoration à Bressolles

5 décembre : commémoration à Bressolles de la fin des combats en Algérie - Tunisie - Maroc par les 9 communes du canton CATM de MOULINS RURAL

14 décembre : à Bressolles sous l'égide de la « Société Bourbonnaise Production », projection du film « La valise ou le cercueil » relatant l'histoire de l'Algérie de 1830 à 1963.

#### PRÉVISIONS 2019

11 janvier à Bressolles : Assemblée Générale de la section

3 mars à Coulandon : réunion cantonale

8 mai à Bressolles : commémoration armistice de la guerre 39-45

Septembre : séminaire départemental

11 novembre à Bressolles : commémoration armistice de la guerre 14-18

5 décembre à Coulandon : fin des combats AFN

Les CATM remercient les Bressollois pour leur achat de carnets de tombola, calendriers et Bleuets de France au profit de l'action sociale des Anciens Combattants.

Ils remercient également les enseignants et les enfants des écoles pour leur participation aux diverses manifestations. Les CATM sont très reconnaissants à la municipalité pour les gerbes et vin d'honneur offerts à l'occasion des cérémonies.



## Bressolles Loisirs

Des mots, des photos qui expriment bien ce qu'est notre association et notre ressenti dans nos ateliers et dans nos rencontres.



Tout au long de l'année, les activités des différents ateliers ont apporté du plaisir, des moments de convivialité et cette possibilité d'exercer une passion tout en progressant grâce au talent de nos animateurs. C'est aussi chaque fois le bonheur de la rencontre et du partage.

Tout cela est possible par :

- Les différentes salles qui sont mises à notre disposition gratuitement par la commune (salle des fêtes, salle des associations, salle de la maison du Bailly...)
- Nos animateurs aussi talentueux que prévenants et sympathiques.
- Les bénévoles de l'association (responsables de sections, conseil d'administration) qui par leur implication rendent ces moments possibles et agréables.

Chaque année, notre assemblée générale est l'occasion de faire le point sur toutes les activités des différents ateliers et sur les projets de l'année qui débute.

Cette année a été riche et le nombre croissant des membres de notre association est la preuve du succès de toutes les activités. En avril, nous avons également partagé une soirée autour d'une délicieuse paëlla. Ce moment était convivial et nous a permis, comme chaque fois, de tous nous rencontrer (chanteurs, danseurs, artistes...).



Plusieurs ateliers sont organisés chaque semaine :

**Gymnastique d'entretien :**

Horaire : **lundi** de 18h30 à 19h30  
Lieu : **salle polyvalente**  
Responsable : Jocelyne BEL  
☎ 04.70.20.57.67

**Cartonnage :**

Horaire : **mardi** de 14h15 à 17h  
Lieu : **maison du Bailly 1<sup>er</sup> étage**  
Responsable : Jacqueline VILLEROT  
☎ 06.50.19.59.06

**Chorale Mëlorimes :**

Horaire : **jeudi** 18h30 à 20h00  
Lieu : **salle polyvalente**  
Responsable : Claudette DUMONT  
☎ 04.70.46.60.97

**Danses en ligne :**

Horaire : **lundi et mercredi**  
de 19 h 30 à 20 h 30  
Lieu : **salle polyvalente**  
Responsable : Jocelyne BEL  
☎ 04.70.20.57.67

**Feutrine Patchwork :**

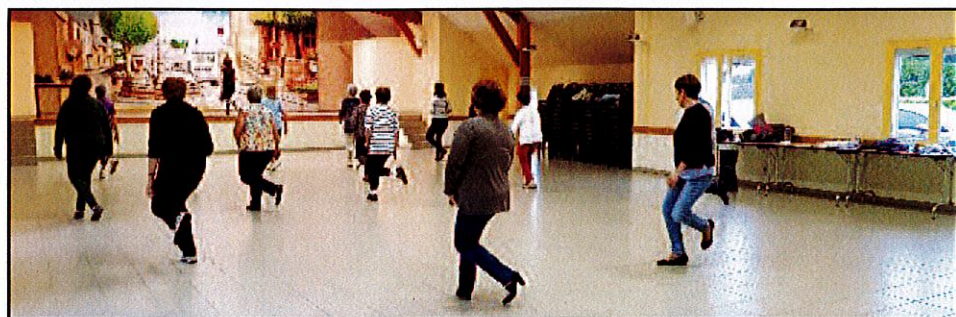
Horaire : **vendredi** de 14 h 30 à 19 h30  
tous les 15 jours  
Lieu : **la maison des associations**  
Responsable : Jacqueline VILLEROT  
☎ 06.50.19.59.06

**Danses traditionnelles :**

Horaire : **le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi**  
de 20h à 21h30  
Lieu : **salle polyvalente**  
Responsable : Claudette DUMONT  
☎ 04.70.46.60.97

**Dessin - peinture :**

Adultes :  
le **mardi** de 14h30 à 16h30  
le **jeudi** de 14h30 à 16h30  
le **jeudi** de 18h00 à 20h00  
Enfants :  
le **mercredi** de 14h30 à 16h  
tous les 15 jours  
Lieu : **salle des associations**  
Responsable : Dominique GUEDON  
☎ 06.66.41.99.87



*Pour cette nouvelle année nous vous souhaitons le meilleur : c'est-à-dire une très bonne santé, beaucoup de loisirs, de rencontres, de moments de partage. Beaucoup de bonheur avec vos amis et votre famille.*

## Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes s'est réuni en Assemblée Générale le 23 Novembre dernier, en présence d'une vingtaine de personnes afin de dresser le bilan de ses activités de l'année écoulée.

Comme chaque année le réveillon de la St Sylvestre, nous avons renouvelé la mise en place de la salle, en tables rondes et ovales. Les personnes apprécient cette disposition qui permet une plus grande convivialité, cela est très chaleureux.

Le traiteur Gilles Dury de Dompierre nous a proposé un menu avec différents choix et l'équipe du Comité s'est chargée de déterminer ses plats afin de varier d'une année à l'autre. Nous étions un peu plus de 170 personnes et une quarantaine pour la soupe à l'oignon au petit matin. Côté animation, nous avons choisi pour la première année l'orchestre « Black Berry » qui a su mettre l'ambiance à la salle.

Ensuite, il fallait procéder au nettoyage de la salle avant d'aller reposer les yeux ; malgré la fatigue cela se fait dans la bonne humeur et avec le sourire...

Le 10 Mars, une soirée 'Cassoulet' a été organisée et confectionnée par le traiteur Laurent Véniat de St-Ennemond, en ce qui concerne l'animation, celle-ci avait été confiée à l'orchestre « Transat » de la région d'Aydat (63) pour la deuxième fois à Bressolles. Un énorme plaisir à les écouter, et les danseurs étaient ravis.

Un peu plus de 110 personnes assistaient à cette soirée, mais malheureusement cela n'a pas permis d'équilibrer les dépenses.

La dernière manifestation de l'année du 21 Octobre était une soirée « Choucroute » élaborée par le traiteur « Véniat » de St-Ennemond. Un peu de plus de 110 personnes avaient répondu à cette invitation. Cette fois-ci l'animation avait été confiée à l'orchestre "Michel Virlogeux" qui est connu depuis plusieurs années par les Bressollois.

Le bilan financier de l'année n'est pas équilibré, effectivement un manque de participation s'est senti. En tant que Président, je tiens à remercier toute mon équipe qui œuvre avec beaucoup de dévouement pour son bénévolat et nous sommes tous prêts à vous accueillir ami lecteur dans une bonne ambiance et beaucoup de convivialité, de sympathie alors n'hésitez pas à vous faire connaître.

Le bureau a été renouvelé :

- Président : **Pascal CHEVARIN**
- Vice-Président : **Dominique RABET**
- Trésorière : **Céline CHARTIER**
- Trésorier Adjoint : **Alain LABORDE**
- Secrétaire : **Brigitte LABORDE**
- Secrétaire Adjointe : **Nicole CHEVARIN**

Le calendrier 2019 a été établi comme suit :

**9 Mars : Soirée dansante**  
**15 Juin : Soirée Dansante**  
**19 Octobre : Soirée Dansante**  
**31 Décembre : Réveillon St Sylvestre**  
*Orchestre Florence PARIOT*

**L'équipe du Comité des Fêtes de Bressolles  
vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.  
Venez nous rejoindre sans hésitation, vous ne serez pas déçus**

**A très bientôt...**

**Pascal CHEVARIN : 06 73 35 83 37**

**Céline CHARTIER : 04 70 20 61 14 - Brigitte LABORDE : 04 70 46 72 52**

## Des filles en aiguilles

Le Club de couture  
« BRESSOLLES DES FILLES EN AIGUILLES »  
vous souhaite une bonne année 2019 !

La confection de manteaux, vestes, robes, pantalons... pour adultes et enfants, mais aussi de sacs, nappes, rideaux... occupe les mardis après-midi de 32 couturier(e)s .

Chacun choisit les réalisations qu'il souhaite, en fonction de ses goûts, de ses besoins et de son niveau ; Luce et Michèle, les 2 précieuses animatrices sont toujours présentes pour montrer, conseiller et aider autant que de besoin.

Au fil des années, du matériel et quelques fournitures ont été acquis ; aussi, le groupe dispose-t-il d'un fer et d'une table à repasser, d'une surjeteuse, d'un mannequin...

Une nouveauté cette année : un atelier technique d'apprentissage est organisé chaque 3<sup>ème</sup> mardi du mois. Ont eu lieu les ateliers suivants : connaissance, mise aux bonnes mesures et positionnement d'un patron.



En Octobre, le groupe a participé à l'Opération Coussin-Cœur, dans le cadre d'Octobre rose pour la lutte contre le cancer. Une montagne de coussins a ainsi été fabriquée et remise au Comité départemental de la Ligue contre le cancer.

Chaque année une journée à Paris est organisée avec visites d'exposition. Le groupe a pu cette année visiter les expositions ALAIA et DIOR, avec grand intérêt, beaucoup de convivialité et de bonne humeur.

Réunions : mardi de 16H30 à 19H30, salle polyvalente de Bressolles.

Secrétaire : Nathalie N.Morin

Trésorière : Pascale Dumontier

Présidente : Chantal Jeux

## Club de l'Amitié



Cette année 2018 a vu l'arrivée de nouveaux membres. Ceux-ci, complètent la dynamique des adhérentes et adhérents qui font vivre le club par leur présence assidue sous la houlette de la présidente Colette Brunet et des membres du bureau.

Le club est ouvert à tous ceux qui souhaitent partager un moment d'échange et d'amitié. Les réunions ont lieu le mercredi 2 fois par mois avec belote, scrabble, pétanque etc... Les anniversaires sont fêtés chaque trimestre.

Galette des rois, rencontre avec d'autres club, repas, voyage ponctuent le rythme de l'année.

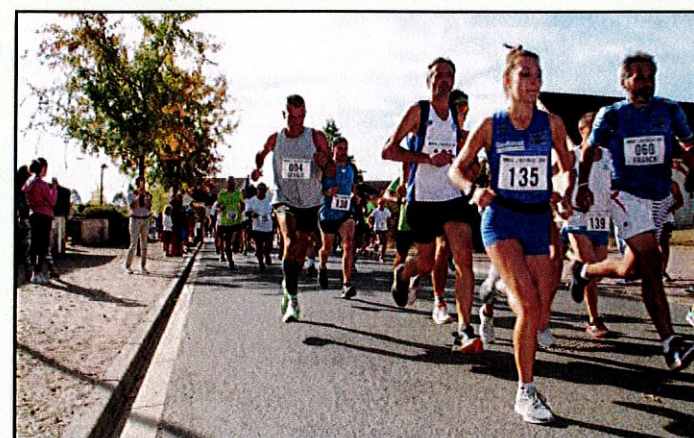
Lotos et concours de belotes sont organisés et animés par les membres du bureau pour permettre au club des moments conviviaux autour d'un repas et de subventionner une partie du coût du voyage qui a lieu au printemps. Le thème choisi pour cette année fut un déjeuner croisière en Forez ce 23 Mai dernier.

L'adhésion au club peut se faire lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 23 janvier 2019 à la salle des fêtes de Bressolles mais aussi tout au long de l'année avec une cotisation.



## Courir à Bressolles 2018

Dimanche 16 septembre, ils étaient une trentaine de bénévoles à s'activer autour des organisateurs pour la septième édition de "Courir à Bressolles". Contrairement aux années précédentes où la pluie s'invitait régulièrement à la fête, le soleil a régné tout au long de la matinée pour le plus grand plaisir des 152 coureurs qui ont participé à cet événement sportif. À l'issue de la manifestation, tous se sont retrouvés à la salle polyvalente où notre maire, René Martin, accompagné de Marie-Françoise Lacarin, Conseillère Départementale et de deux jeunes sportives de la commune ont distribué à tour de rôle les coupes revenant à chaque athlète récompensé dans sa catégorie sur le 5 et le 10 km. Le verre de l'amitié, préparé par notre épicier Bernard Duret, a clôturé cette septième et dernière édition.



## Amicale Laïque

L'Amicale Laïque de Bressolles a organisé au cours de l'année scolaire 2017/2018 de nombreuses manifestations (Halloween, brocante des enfants, Noël des enfants, chasse aux œufs, brocante...) visant à offrir une partie des bénéfices à la Coopérative scolaire.

L'association a pour objectif de participer à l'animation de la vie de la commune ainsi qu'à la vie de l'école en contribuant financièrement aux sorties et activités proposées par les enseignants.

Cette année, l'Amicale a souhaité confirmé son engagement en prévoyant de nouvelles manifestations au cours de l'année 2019 :

- Loto le 3 février 2019
- Brocante le 19 mai 2019
- Fête des écoles le 29 juin 2019

### Composition du bureau 2018/2019

Président d'honneur	MARTIN René
Présidente	DELAUME Christelle
Trésorière	LORION Jennifer
Secrétaire	DESCRIAUX Maryline
Vérificateurs aux comptes	DUMONT Henri et LECATRE Olivier



## TAPAVA

Le club de tir aux pigeons d'argile du Val d'Allier a tenu son assemblée générale le 3 mars 2018 et compte 25 adhérents dont la plupart sont affiliés à la fédération française de ball-trap.

Les entrainements ont lieu au stand de Saulcet deux samedi par mois de 14 h à 19h de mars à octobre.

Deux épreuves pour les départementaux ont été organisées par TAPAVA les 28 avril et 12 mai 2018 (compétition DTL).

Les 7 et 8 juillet un ball-trap de campagne a réuni de nombreux participants.

La prochaine AG aura lieu le 2 mars 2019. Tous les tireurs seront les bienvenus ainsi que les débutants qui pourront bénéficier d'une initiation dès l'ouverture du stand.

Pour tous renseignements, tél. 06 08 93 96 67 ou 04 0 44 64 63 et par mail de la fédération : [ffbt.balltrap@wanadoo.fr](mailto:ffbt.balltrap@wanadoo.fr)



## Le Cochonnet Bressollois

« Du plaisir, des titres et un nouveau président »

Saison 2018 terminée et de nouveau très aboutie pour le club de pétanque de notre commune, le Cochonnet Bressollois !

En effet, pour sa quatrième année d'existence, le club local, fidèle à son habitude, s'est distingué dans quasiment toutes les catégories d'âge sur un plan départemental et régional. Les benjamins, les cadets et les juniors auront tous des titres à défendre en 2019. Soulignons néanmoins le remarquable parcours des Juniors qui se sont hissés dans le dernier carré de la Coupe de l'Avenir disputée à Caen l'été dernier. Et la relève arrive. Les cadets, vainqueurs des Masters Jeunes de Nevers, se constituent un joli palmarès et une expérience solide dans les grandes compétitions.

Du bel ouvrage également chez les hommes qui se maintiennent sans trembler dans la division supérieure à laquelle ils accédaient cette saison tant en Coupe de l'Allier qu'en Championnat des Clubs.



Et puis, il y a ces dames qui, non contentes de jouer une troisième finale de Coupe de l'Allier en quatre ans, s'emparent du titre du Championnat Régional des Clubs. Bressolles sera donc présent à l'échelon national en 2019 avec son équipe féminine de pétanque. Rien que cela !

Une accession en national qui occupe d'ores et déjà mais qui préoccupe également. En effet, par delà l'euphorie de la montée, il y a la réalité économique inhérente à tout projet sportif de cette envergure et la nécessité de constituer le budget nécessaire. Pour se faire, le petit club ne manquera pas de s'en remettre au soutien de ses partenaires et des entreprises locales sur lesquelles il sait pouvoir compter.

Le bureau se penche déjà sur ce challenge et sur les autres, car comme l'exprime son nouveau président, Marc Hombieux, « la vie de notre club ne saurait se réduire à ce seul projet de national » et de rappeler que si le Cochonnet Bressollois propose des licences pour une pratique en compétition, il vous accueille également en vous munissant d'une carte de membre pour une pratique de loisir et de détente.

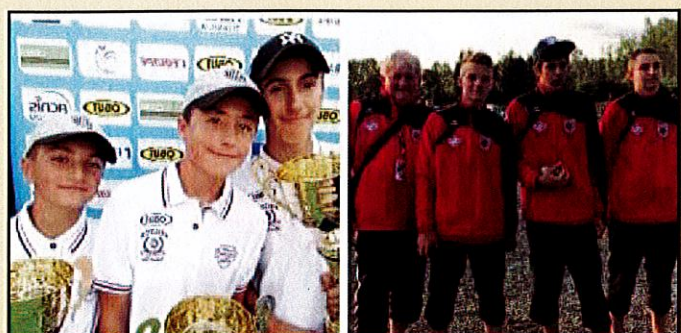
A la manière des séries télévisées, voilà la saison 5 et ses épisodes inédits dont les scénarios restent à écrire. Une belle saison s'annonce... Jouons-la ensemble aussi bien que nous savons !

### Contacts / Infos pratiques :

Hombieux Marc : 07.63.00.74.21  
Menaut Philippe : 06.86.91.61.89

### A votre agenda

09 Février et 14 Avril 2019 : LOTOS à la salle des fêtes de Bressolles  
26 Octobre 2019 : Repas-dansant à la salle des fêtes de Bressolles



## Tennis Club Bressollois

C'est reparti pour une nouvelle saison.

A la suite de son assemblée générale qui a eu lieu le 25 Septembre 2018, le TCB s'est forcé de constater une baisse des licenciés adultes depuis quelques années. En contrepartie, l'effectif des jeunes est encourageant puisqu'il représente 25 licenciés, soit, 2 fois plus que les adultes. Les cours de l'école de tennis restent inchangés le samedi matin de 10h à midi divisés en 4 groupes.

Pour ce qui est du bilan sportif, ce début de saison est mitigé pour les 3 équipes engagées dans la coupe des vendanges. L'équipe de jeunes féminines, très prometteuse, termine 4<sup>ème</sup> de sa poule lorsque l'équipe Masculine 1 prend la troisième place après

seulement une défaite sur 5 rencontres. Pour l'équipe 2, la poule très compliquée, ne lui a pas permis de remporter une rencontre sur le terrain contrairement à l'après match.

En ce qui concerne les finances, celles-ci se portent bien grâce aux différents partenaires qui nous accompagnent tout au long de l'année, que nous remercions grandement.

Cette année le TCB innove en organisant son premier concours de pétanque ouvert à tous, le samedi 15 Juin après-midi et perpétue son tournoi de tennis homologué du 6 Juillet au 21 Juillet.



### INFO DIVERSES

Location court de tennis  
(en dehors des entrainements  
et compétitions)

- 1h = 5€
- 10h = 30€
- Licence adulte : 70€

### BUREAU

Co président :  
Paimblant Paul (06.19.57.56.48)  
Co président :  
Gogue Frédéric (06.22.11.40.95)  
Secrétaire : Melloux Frédéric  
Trésorier : Melloux Roger



## Renseignements Divers

### ➤ Rappel Point Tri

Vous trouverez en mairie des bacs pour les bouchons en plastique, pour les radiographies inutilisées, pour les piles. Les Bressollois disposent de **3 points tri** où peuvent être déposés le verre, les papiers et cartonnets, et les flacons en plastique, tétra-brik et boîtes de conserve :



- un premier à la salle polyvalente provisoirement (la mairie réfléchit à un lieu approprié où les containers pourront être enterrés), comportant également une benne pour les vêtements,
- un deuxième à Longvé, près de la station d'épuration,
- un troisième, dont les conteneurs sont enterrés, à l'entrée du lotissement du Plessis.

### ➤ Un peu de civisme

**Brûlages divers :** le brûlage des résidus de jardins en plein air ou dans des incinérateurs individuels est interdit en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Ces déchets devront être apportés à la déchetterie la plus proche ou entreposés aux fins de compost.



Le brûlage à l'air libre d'autres matières (sacs plastiques, résidus divers...) est strictement interdit.

Ces déchets doivent impérativement être déposés à la déchetterie la plus proche.

**Rappel concernant les déjections canines :** La commune a enregistré plusieurs plaintes d'administrés à ce sujet



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de manquement aux règles de civisme, l'infraction est de 35€.



## Dossier Médical Partagé, la mémoire de votre santé

**3** minutes pour l'ouvrir, gratuit et confidentiel... le **Dossier Médical Partagé** conserve et sécurise vos informations de santé, surtout celles que vous risquez d'oublier.

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un service proposé par l'Assurance Maladie. Il vous permet d'accéder à vos informations médicales, de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.

### Partagez facilement vos informations de santé avec les professionnels de santé que vous consultez

Avec le DMP, la transmission de vos antécédents médicaux est simplifiée et les examens ou prescriptions inutiles sont évités.

En effet, toutes les informations utiles à une prise en charge médicale y figurent : vos antécédents, vos allergies éventuelles, les médicaments que vous prenez, vos compte-rendu d'hospitalisation et de consultation, vos résultats d'examens comme les radios, etc. En cas d'urgence, le DMP permet aussi de joindre vos proches grâce aux coordonnées enregistrées à l'intérieur.

### Comment créer votre Dossier Médical Partagé ?

Plusieurs possibilités pour ouvrir son DMP :

- sur le site [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr),
- à l'accueil de votre caisse primaire d'assurance maladie
- chez le pharmacien
- auprès d'un professionnel de santé ou d'un établissement de santé équipé.

Dans tous les cas, n'oubliez pas votre carte Vitale, elle est indispensable pour la création.

### Une fois votre DMP créé, vous pouvez :

- consulter vos données de santé : radios, résultats d'examens, analyses médicales...
- ajouter des informations : personnes à contacter en cas d'urgence, réactions à des médicaments, etc.
- gérer les accès à votre DMP : à part vous, seuls les professionnels de santé autorisés (votre médecin traitant, infirmier, pharmacien...) peuvent le consulter. Les informations contenues dans votre DMP sont personnelles et confidentielles. Elles relèvent du secret professionnel.
- être averti(e) par e-mail ou SMS : chaque fois qu'un document est déposé dans votre DMP ou qu'un professionnel de santé s'y connecte pour la première fois.

### La collecte dans votre commune

Tout savoir concernant la collecte des déchets sur votre commune, c'est désormais possible en un clic, grâce à un outil disponible sur [www.sictomnordallier.fr](http://www.sictomnordallier.fr)

Dans le menu « Infos pratiques » de la page d'accueil, le bouton « Les déchets dans ma commune » vous permet d'accéder à une plateforme qui vous informera sur les jours et types de collecte dans votre rue, la déchèterie et le point tri les plus proches de chez vous.

### Une poubelle plus légère, c'est facile !

#### Triez vos déchets recyclables

Vous disposez, pour faire le tri, de colonnes de tri (à bandeau jaune et à bandeau bleu). Il vous suffit d'y déposer tous les déchets recyclables : bouteilles, bidons et flacons en plastique, briques alimentaires, boîtes de conserves, canettes et couvercles en métal, papiers, cartons et cartonnets propres.

Attention : pour le verre, les bouteilles, pots et bocaux sont uniquement collectés par apport volontaire dans les colonnes à bandeau vert disposées à plusieurs endroits de votre commune. Merci de bien vouloir respecter les consignes de tri afin de garantir la sécurité des agents du centre de tri et de limiter les coûts liés aux erreurs de tri.

#### Du nouveau en 2019

Avec la construction d'un nouveau centre de tri départemental, les consignes de tri des emballages seront simplifiées au cours du second trimestre 2019. Les informations vous seront communiquées bientôt, afin de pouvoir trier facilement vos emballages et permettre toujours plus de valorisation. Ouvrez l'œil !

#### Faites du compost

Ne jetez plus vos déchets de cuisine et de jardin dans votre poubelle habituelle, faites-en du compost, qui servira d'engrais pour vos plantations !

Le SICTOM Nord Allier met à disposition des usagers qui le souhaitent un composteur individuel d'une capacité de 300 litres (15 euros) ou 600 litres (25 euros). Pour en obtenir un, il suffit de remplir le bon de réservation ci-dessous (ou téléchargeable sur [www.sictomnordallier.fr](http://www.sictomnordallier.fr)) et nous le renvoyer. Dès réception de votre commande, un mail de confirmation vous sera communiqué avec les modalités de retrait.

Actuellement, sur les 433 foyers de Bressolles, 72 sont équipés de composteurs. L'objectif de 10% est déjà atteint, félicitations ! Mais n'hésitez pas à en commander un !

Vous ne payez rien à la réservation ni au retrait du composteur, une facture vous sera adressée.

Jours de retrait : du lundi au vendredi de 9h à 16h15 (non stop) au SICTOM Nord Allier. Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile pour retirer votre composteur.

### Amenez vos déchets spécifiques à la déchèterie

Ce sont les déchets dangereux ou volumineux (produits chimiques, électroménager, encombrants...). Pour vous en débarrasser, rendez-vous à la déchèterie. Celle de Coulandon est ouverte du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h30.

La déchèterie mobile passe chaque année sur certaines communes qui ne sont pas équipées d'une déchèterie fixe (calendrier téléchargeable sur [www.sictomnordallier.fr](http://www.sictomnordallier.fr)).

### ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS

Afin de leur faire faire connaissance avec les services municipaux et de faciliter leur intégration, nous souhaiterions que les nouveaux arrivants viennent en mairie. Un dossier de bienvenue leur sera remis.

## ➤ Calendrier des Associations

### JANVIER

Samedi 05 • Cérémonie des vœux • Municipalité

### FÉVRIER

Dimanche 03 • Loto • Amicale Laïque

Samedi 09 • Loto • Pétanque

Dimanche 10 • Concert Mèlorimes • Bressolles Loisirs

Dimanche 17 • Loto • Club de l'Amitié

### MARS

Dimanche 03 • Repas • CATM

Samedi 09 • Soirée repas dansant • Comité des Fêtes

Samedi 23 • Belote • Club de l'Amitié

### AVRIL

Dimanche 07 • Théâtre • CCAS

Dimanche 14 • Loto • Pétanque

### MAI

Mercredi 08 • Commémoration • CATM

Dimanche 19 • Brocante • Amicale Laïque

### JUIN

Samedi 15 • Repas comité • Comité des Fêtes

Dimanche 23 • Loto • Club de l'Amitié

Samedi 29 • Fête des écoles • Amicale Laïque

### SEPTEMBRE

Samedi 7 et Dimanche 8 • Rencontre Bressollands

Dimanche 15 • Loto • Club de l'Amitié

### OCTOBRE

Samedi 12 • Belote • Club de l'Amitié

Samedi 19 • Soirée repas dansant • Comité des Fêtes

Samedi 26 • Soirée repas dansant • Pétanque

### NOVEMBRE

Lundi 11 • Commémoration • CATM

Dimanche 24 • Brocante des enfants • Amicale Laïque

### DÉCEMBRE

Dimanche 01 • Repas des Aînés • CCAS

Mardi 31 • Réveillon • Comité des fêtes

Directeur de publication : René MARTIN  
Rédaction : Lola CANCRE, Michèle FICK, Olivier LECATRE, Gérard LURAT, Annie ORPHELIN  
Crédits photographiques : les associations bressolloises, les enseignantes, la commune  
Impression : Imprimerie Granjean - Avermes (03) - Tirage n° 1105  
Bulletin imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement  
Merci aux animatrices et aux enfants de la garderie



